

Le Figaro.fr, 26 avril 2016

Le Sénat s'attaque à la loi numérique

 > **ECONOMIE > FLASH ECO** Par LeFigaro.fr avec AFP | Mis à jour le 26/04/2016 à 22:23 | Publié le 26/04/2016 à 22:20

Le Sénat s'est attaqué aujourd'hui en première lecture au projet de loi numérique, largement adopté en janvier par les députés, qui prévoit entre autres l'ouverture accrue des données publiques, une meilleure protection pour les internautes et un accès amélioré à internet. Le Sénat qui a renommé en commission ce projet de loi pour une République numérique en projet de loi pour une société numérique, se prononcera le 3 mai sur l'ensemble du texte. Le projet de loi fera ensuite l'objet d'une commission mixte paritaire chargée de trouver une version commune aux deux chambres.

"Cette loi fixe un cadre, celui de notre modèle républicain", a plaidé Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du Numérique. "Liberté d'abord, et ouverture, pour plus de transparence et d'innovation. Égalité ensuite, pour assurer une place à tous les acteurs du numérique et doter les individus de nouveaux droits. Fraternité enfin, pour inclure les territoires les plus reculés, les personnes les plus éloignées", a-t-elle poursuivi. Elle a aussi proposé un défi linguistique aux sénateurs: "débattons en refusant tout anglicisme, en signe de reconquête".